



Fiche navette de dialogue école famille

Progression des élèves à l'école primaire , rentrée scolaire 2010

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE

l'élève NOM : Prénom : Né(e) le : Scolarisé(e) dans le cycle : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 en classe de : école :	ses représentants légaux NOM : Prénom(s) : Adresse : Téléphone :
---	--

PROPOSITION DU CONSEIL DES MAÎTRES

Après délibération en date du **3 mai 2010**, le conseil des maîtres propose pour l'enfant, dont l'identité est mentionnée ci-dessus :

(cocher ci-dessous la case utile et rayer très lisiblement l'autre) :

- son admission en classe de : (préciser s'il s'agit d'un saut de classe)
- son maintien dans sa classe actuelle.

Fait à le
Cachet et signature du directeur de l'école

notifié le : aux représentants légaux

AVIS DES REPRESENTANTS LEGAUX (dans le délai de 15 jours)

<input type="checkbox"/> J'accepte la proposition <input type="checkbox"/> Je refuse la proposition A.....le..... <i>signature des représentants légaux de l'élève</i>	<i>décret 2005-1014 du 24/08/2005, art 4.1 :</i> <i>« les propositions du conseil des maîtres sont adressées aux parents ou responsable légal pour avis ; ceux-ci font connaître leur réponse dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, l'absence de réponse équivaut à l'acceptation de la proposition. »</i>
---	--

DECISION DEFINITIVE DU CONSEIL DES MAÎTRES

<input type="checkbox"/> admission en classe de <input type="checkbox"/> maintien dans sa classe actuelle Motif détaillé	date d'arrêt de la décision : <i>signature et cachet du directeur de l'école</i> notifié le : aux représentants légaux
--	--

REPONSE DES REPRESENTANTS LEGAUX

<input type="checkbox"/> J'accepte la décision <input type="checkbox"/> Je refuse la décision et je présente un recours devant la commission départementale d'appel A.....le..... <i>signature des représentants légaux de l'élève</i>	<i>Vous avez la possibilité de former un recours en appel contre cette décision . Si tel est le cas, vous devrez remettre au plus tard le 4 juin 2010 au directeur de l'école ce document signé par vous, ainsi qu'une lettre dans laquelle vous explicitez les raisons de votre désaccord. Votre demande sera alors examinée par la commission départementale d'appel. Vous pouvez être entendu par cette commission, informez vous après du directeur d'école ou de l'EN des lieu, date et heure de convocation.</i>
---	--

Signification des cycles :

Cycle 1 (apprentissage premiers) = classes de petite et de moyenne sections de maternelle
 Cycle 2 (apprentissage fondamentaux) = classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1
 Cycle 3 (approfondissements) = classes de CE2, de CM1 et de CM2
 Cycle d'observation du collège = classe de 6ème.